

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Date de convocation** : 13 février 2026
Date d'affichage : 13 février 2026**Nombre de Conseillers**
- en exercice : 14
- présents : 11
- votants : 12**L'an deux mille vingt-six, le trois mars** à 19 h 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Saint Denis-le-Thiboult en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur François DELNOTT, Maire.

Etaient présents:. F.DELNOTT, C.ROYNARD, S.LEFEBVRE, J.ROUYER, C.HOUDEVILLE, M.LECOUTEUX, C.LEMERCIER, H.DEHAYES, T.RIU, J-C SAINT DENIS, et C.HEBERT**Etaient absents**: C.GUILLON (pouvoir donné à M.LECOUTEUX), P.TERSIN et J-P GODIER

Mme C.ROYNARD a été élue Secrétaire.

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE 2025

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2025, constatant que le Compte Financier Unique présente un excédent de fonctionnement de 260 840,46 € et un excédent d'investissement de 144 783,98 €, des restes à réaliser en dépenses d'investissement pour 301 591,00 € et en recettes d'investissement pour 0,00 €, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation à l'article 1068	156 807,02	€
Excédent de fonctionnement reporté (Art.002) :	104 033,44	€
Excédent d'investissement reporté (Art.001) :	144 783,98	€

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

F. DELNOTT, Maire

